

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°03/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 13/03/2024**

**POUR LA REFECTION DE L'ETANCHEITE DE L'AUVENT DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT
INTERNATIONAL DE MAROUA-SALAK (PHASE II)**

ADDITIF N° 1

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Les dispositions de l'appel d'offres sus cité sont modifiées ainsi qu'il suit :

A- PIECE N° 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

AU LIEU DE :

15. Évaluation des offres

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

15.1. Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme au-delà de 48 h (confère RPAO, enveloppe administrative page 29) ;
- b) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- c) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière page 31) ;
- d) Note technique inférieure à **vingt (20)** **oui sur vingt-six (26)** pour l'ensemble des critères essentiels ;
- e) Non-conformité des caractéristiques techniques par rapport à celles définies dans le CCTP ;
- f) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- g) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier technique) ;
- h) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- i) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;
- j) Être titulaire d'un contrat en cours d'exécution au sein de la société ADC S.A, avec des performances peu satisfaisantes et ayant déjà fait l'objet d'une mise en demeure ou d'un constat de défaillance.

B. PIECE N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

ANNEXE AU RPAO : GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

N°	DESIGNATION	NOTATION
A- CRITERES ELIMINATOIRES		
	Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes.	
a)	Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative page 29) ;	
b)	Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;	
c)	Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière page 31) ;	
d)	Note technique inférieure à vingt (20) ou sur vingt-six (26) pour l'ensemble des critères essentiels ;	
e)	Non-conformité des caractéristiques techniques par rapport à celles définies dans le CCTP ;	
f)	Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;	
g)	Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier technique) ;	
h)	Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;	
i)	Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;	
j)	Être titulaire d'un contrat en cours d'exécution au sein de la société ADC S.A, avec des performances peu satisfaisantes et ayant déjà fait l'objet d'une mise en demeure ou d'un constat de défaillance.	

B. CRITERES ESSENTIELS

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères essentiels ci-dessous :

	DESIGNATION		
1	Références en travaux d'étanchéité		
	• Justifier d'un chiffre d'affaires deux cent cinquante (250) millions au moins en travaux d'étanchéité de bâtiments au cours des dix (10) dernières années ;	Oui	Non
	• Justifier d'au moins 1200 m ² d'étanchéité de toiture terrasse de bâtiments réalisés en milieu aéroportuaire ou dans un ERP au cours des trois (03) dernières années.	Oui	Non
2	Moyens matériels à déployer sur le chantier		
	• Un véhicule utilitaire au moins	Oui	Non
	• Deux (02) échelles télescopiques d'une hauteur minimale de 3m	Oui	Non
	• Logistique pour travaux d'étanchéité (chalumeaux, gaz)	Oui	Non
	• Petit matériels (rouleaux de peinture, pinceaux, grattoir etc...)	Oui	Non
	• Moyens de protection et de sécurité du personnel (tenues, casques et chaussures de sécurité).	Oui	Non
<p>N.B : Joindre les copies certifiées des cartes grises des engins roulants ou contrat de location et le factures d'acquisition pour les autres.</p>			

N°	DESIGNATION	NOTATION	
3	<p>Personnel d'encadrement : Le personnel à fournir pour le projet devra avoir au moins les qualifications et expérience justifiées par leur CV, les copies certifiées conforme de leur diplôme et de l'attestation de présentation de l'original du diplôme signés par une autorité administrative. Tout expert n'ayant pas le diplôme requis recevra la note Zéro sur l'ensemble de la notation.</p>		
3.1	<p>Conducteur des travaux : Ingénieur des travaux de génie Civil (BAC+3) ayant au moins sept (07) ans d'expérience professionnelle inscrit à l'ONIGC.</p> <p>a- Présentation du CV daté et signé justifiant de l'expérience attendue, attestation de disponibilité irrévocable, copie certifiée du diplôme et attestation de présentation de l'original du diplôme datant de moins de trois mois et attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;</p> <p>b- Avoir participé à au moins trois (03) projets d'étanchéité de bâtiments au cours des cinq (05) dernières années.</p> <p>c- Avoir participé comme Conducteur des travaux à au moins deux (02) projets d'étanchéité de toiture terrasse de bâtiments au cours des cinq (05) dernières années.</p>	Oui	Non
3.2	<p>Chef de Chantier (Technicien supérieur de génie civile BAC+2 ayant au moins 05 ans d'expérience)</p> <p>a- Présentation du CV daté et signé justifiant l'expérience attendue, copie certifiée du diplôme et attestation de présentation de l'original du diplôme datant de moins de trois mois ;</p> <p>b- Avoir participé à au moins trois (03) projets d'étanchéité de bâtiments au cours des cinq (05) dernières années.</p> <p>c- Avoir participé comme Chef Chantier à au moins deux (02) projets d'étanchéité de toiture terrasse de bâtiments au cours des cinq (05) dernières années.</p>	Oui	Non
3.3	<p>Responsable QHSE (Technicien supérieur en QHSE (BACC+2) avec au moins trois (03) ans d'expérience) ;</p> <p>a- Présentation du CV daté et signé justifiant l'expérience attendue, copie certifiée du diplôme et attestation de présentation de l'original du diplôme datant de moins de trois mois ;</p> <p>b- Avoir participé comme Responsable QHSE à au moins deux (02) projets d'étanchéité de toiture terrasse de bâtiments au cours des trois (03) dernières années</p>	Oui	Non
4	<p>Note Méthodologique</p> <p>a- Pertinence dans l'organisation et ordonnancement des tâches;</p> <p>b- Plan d'Assurance Qualité du respect des clauses environnementales et des clauses en vigueur à l'Aéroport en matière de sûreté et de sécurité;</p> <p>c- Plan de mise en œuvre pour approvisionnement du chantier;</p> <p>d- Conformité du planning avec le délai d'exécution des travaux;</p>	Oui	Non
5	<p>DOCUMENTATIONS TECHNIQUES</p> <p>a- Produire un agrément, une autorisation du fabricant et/ou une certification dans les travaux d'étanchéité ;</p>	OUI	NON
6	<p>Capacité financière</p> <p>- Présentation d'une attestation de capacité financière de vingt-cinq (25) millions de FCFA délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances ou les bilans des trois (03) derniers exercices faisant ressortir une capacité d'autofinancement de vingt-cinq (25) millions de FCFA.</p>	Oui	Non
7	<p>Preuves d'acceptation des conditions du marché</p> <p>a- CCAP paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page avec la mention « lu et accepté » ;</p> <p>b- CCTP paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page avec la mention « lu et accepté ».</p>	Oui	Non
8	<p>Attestation de visite de site</p> <p>Présentation de l'attestation de visite de site</p>	Oui	Non

N°	DESIGNATION	NOTATION	
9	Présentation des offres		
	a- Bonne présentation des documents (clarté, suivi de l'ordre des pièces prescrites). b- Intercalaires en couleur pour séparer les chapitres et les onglets pour les sous chapitres.	Oui	Non
		Oui	Non

Pour être qualifiée, une offre technique doit avoir au moins vingt (20) oui sur vingt-six (26).

➤ **Évaluation des offres financières**

Seules seront analysées les propositions financières des soumissionnaires dont les offres techniques auront obtenu au moins vingt (20) oui sur vingt-six (26).

LIRE PLUTOT :

15. Évaluation des offres

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

15.1 Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme au-delà de 48 h (confère RPAO, enveloppe administrative page 29) ;
- b) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- c) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière page 31) ;
- d) Note technique inférieure à **vingt-deux (22) oui sur vingt-huit (28)** pour l'ensemble des critères essentiels ;
- e) Non-conformité des caractéristiques techniques par rapport à celles définies dans le CCTP ;
- f) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- g) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier technique) ;
- h) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- i) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;
- j) Être titulaire d'un contrat en cours d'exécution au sein de la société ADC S.A, avec des performances peu satisfaisantes et ayant déjà fait l'objet d'une mise en demeure ou d'un constat de défaillance.

B. PIÈCE N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

ANNEXE AU RPAO : GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

N°	DESIGNATION	NOTATION
A- CRITERES ELIMINATOIRES		
	Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes.	
a)	Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative page 29) ;	
b)	Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;	
c)	Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière page 31) ;	
d)	Note technique inférieure à vingt-deux (22) oui sur vingt-huit (28) pour l'ensemble des critères essentiels ;	
e)	Non-conformité des caractéristiques techniques par rapport à celles définies dans le CCTP ;	
f)	Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;	

N°	DESIGNATION	NOTATION
g)	Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier technique) ;	
h)	Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;	
i)	Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;	
j)	Être titulaire d'un contrat en cours d'exécution au sein de la société ADC S.A, avec des performances peu satisfaisantes et ayant déjà fait l'objet d'une mise en demeure ou d'un constat de défaillance.	

B. CRITERES ESSENTIELS

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères essentiels ci-dessous :

	DESIGNATION		
1	Références en travaux d'étanchéité <ul style="list-style-type: none"> Justifier d'un chiffre d'affaires deux cent cinquante (250) millions au moins en travaux d'étanchéité de bâtiments au cours des dix (10) dernières années ; Justifier d'au moins 1200 m² d'étanchéité de toiture terrasse de bâtiments réalisés en milieu aéroportuaire ou dans un ERP au cours des trois (03) dernières années. 	Oui	Non
2	Moyens matériels à déployer sur le chantier <ul style="list-style-type: none"> Un véhicule utilitaire au moins Deux (02) échelles télescopiques d'une hauteur minimale de 3m Logistique pour travaux d'étanchéité (chalumeaux, gaz) Petit matériels (rouleaux de peinture, pinceaux, grattoir etc...) Moyens de protection et de sécurité du personnel (tenues, casques et chaussures de sécurité). 	Oui	Non
	N.B : Joindre les copies certifiées des cartes grises des engins roulants ou contrat de location et le factures d'acquisition pour les autres.	Oui	Non
3	Personnel d'encadrement : Le personnel à fournir pour le projet devra avoir au moins les qualifications et expérience justifiées par leur CV, les copies certifiées conforme de leur diplôme et de l'attestation de présentation de l'original du diplôme signés par une autorité administrative. Tout expert n'ayant pas le diplôme requis recevra la note Zéro sur l'ensemble de la notation.		
3.1	Conducteur des travaux : Ingénieur des travaux de génie Civil (BAC+3) ayant au moins sept (07) ans d'expérience professionnelle inscrit à l'ONIGC. <ul style="list-style-type: none"> Présentation du CV daté et signé justifiant de l'expérience attendue, attestation de disponibilité irrévocable, copie certifiée du diplôme et attestation de présentation de l'original du diplôme datant de moins de trois mois et attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ; Avoir participé à au moins trois (03) projets d'étanchéité de bâtiments au cours des cinq (05) dernières années. Avoir participé comme Conducteur des travaux à au moins deux (02) projets d'étanchéité de toiture terrasse de bâtiments au cours des cinq (05) dernières années. 	Oui	Non
3.2	Chef de Chantier (Technicien supérieur de génie civile BAC+2 ayant au moins 05 ans d'expérience) <ul style="list-style-type: none"> Présentation du CV daté et signé justifiant l'expérience attendue, copie certifiée du diplôme et attestation de présentation de l'original du diplôme datant de moins de trois mois ; Avoir participé à au moins trois (03) projets d'étanchéité de bâtiments au cours des cinq (05) dernières années. 	Oui	Non

N°	DESIGNATION	NOTATION	
	c- Avoir participé comme Chef Chantier à au moins deux (02) projets d'étanchéité de toiture terrasse de bâtiments au cours des cinq (05) dernières années.	Oui	Non
Responsable QHSE (Technicien supérieur en QHSE (BACC+2) avec au moins trois (03) ans d'expérience) :			
3.3	a- Présentation du CV daté et signé justifiant l'expérience attendue, copie certifiée du diplôme et attestation de présentation de l'original du diplôme datant de moins de trois mois ;	Oui	Non
	b- Avoir participé comme Responsable QHSE à au moins deux (02) projets d'étanchéité de toiture terrasse de bâtiments au cours des trois (03) dernières années	Oui	Non
Note Méthodologique			
4	a- Pertinence dans l'organisation et ordonnancement des tâches;	Oui	Non
	b- Plan d'Assurance Qualité du respect des clauses environnementales et des clauses en vigueur à l'Aéroport en matière de sûreté et de sécurité;	Oui	Non
	c- Plan de mise en œuvre pour approvisionnement du chantier;	Oui	Non
	d- Conformité du planning avec le délai d'exécution des travaux;	Oui	Non
DOCUMENTATIONS TECHNIQUES			
5	a- Produire un agrément, une autorisation du fabricant.	OUI	NON
	b- Présentation d'une certification ISO 9001-2015 du fabricant du produit dans les travaux d'étanchéité;	Oui	Non
	c- Production des fiches techniques des différents produit d'étanchéité à mettre en œuvre conformes au CCTP en couleurs sur tous les exemplaires.	Oui	Non
Capacité financière			
6	- Présentation d'une attestation de capacité financière de vingt-cinq (25) millions de FCFA délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances ou les bilans certifiés des trois (03) derniers exercices faisant ressortir une capacité d'autofinancement de vingt-cinq (25) millions de FCFA.	Oui	Non
Preuves d'acceptation des conditions du marché			
7	b- CCAP paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page avec la mention « lu et accepté » ;	Oui	Non
	c- CCTP paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page avec la mention « lu et accepté ».	Oui	Non
Attestation de visite de site			
8	Présentation de l'attestation de visite de site	Oui	Non
Présentation des offres			
9	a- Bonne présentation des documents (clarté, suivi de l'ordre des pièces prescrites).	Oui	Non
	b- Intercalaires en couleur pour séparer les chapitres et les onglets pour les sous chapitres.	Oui	Non

Pour être qualifiée, une offre technique doit avoir au moins vingt-deux (22) oui sur vingt-huit (28).

➤ **Évaluation des offres financières**

Seules seront analysées les propositions financières des soumissionnaires dont les offres techniques auront obtenu au moins vingt-deux (22) oui sur vingt-huit (28).

Le reste sans changement.



Ampliations

- MINMAP (pour information)
- ARMP (pour information)
- Conseil d'Administration (pour information) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- DM (pour information) ;
- DX.MVR (pour affichage) ;
- DG.M (pour archivage) ;
- Service du Courrier (pour affichage) ;
- Site internet ADC SA (www.adcsa.aero).



OPEN NATIONAL CALL FOR TENDER

N°03/AONO/ADC/CIPMI/2024 DU 13/03/2024

FOR THE REPAIR OF THE WATERTIGHTNESS OF THE PASSENGER TERMINAL CANOPY AT MAROUA-SALAK INTERNATIONAL AIRPORT (PHASE II)

ADDITIVE N° 1

The Director General of Aéroports Du Cameroun S.A communicates :

The dispositions of the Open National Call for Tenders are modified as follows :

A- ITEM N° 1 : TENDER NOTICE

INSTEAD OF :

15. Evaluation of bids

Offers will be evaluated on the basis of the following eliminatory and essential criteria:

15.1. Eliminating Criteria

- a) Incomplete administrative file (confer RPAO, administrative envelope, Page 29);
- b) Absence of bid bond at the opening of tenders;
- c) Incomplete financial file (confer RPAO, financial envelope, Page 31);
- d) A technical mark less than **twenty (20) yes out of twenty-six (26)** for all essential criteria;
- e) Non-compliance of technical characteristics with those defined in the CCTP;
- f) Presence of a falsified document or false declaration;
- g) Absence of declaration on honour of non-abandonment of contract for the past three (03) years and not figuring on the failure list of companies (document to be attached in the technical file);
- h) Absence of quantified price unit;
- i) Bidder's refusal to accept arithmetical correction of his financial bid;
- j) Be the holder of a contract currently being executed within the company ADC S.A, with unsatisfactory performance and having already been the subject of a formal notice or a report of failure.

READ :

15. Evaluation of bids

Offers will be evaluated on the basis of the following eliminatory and essential criteria:

15.1. Eliminating Criteria

- a) Incomplete administrative file (confer RPAO, administrative envelope, Page 29);
- b) Absence of bid bond at the opening of tenders;
- c) Incomplete financial file (confer RPAO, financial envelope, Page 31);
- d) A technical mark less than **twenty-two (22) yes out of twenty-eight (28)** for all essential criteria;
- e) Non-compliance of technical characteristics with those defined in the CCTP;
- f) Presence of a falsified document or false declaration;
- g) Absence of declaration on honour of non-abandonment of contract for the past three (03) years and not figuring on the failure list of companies (document to be attached in the technical file);
- h) Absence of quantified price unit;

- i) Bidder's refusal to accept arithmetical correction of his financial bid;
- j) Be the holder of a contract currently being executed within the company ADC S.A, with unsatisfactory performance and having already been the subject of a formal notice or a report of failure.

the rest without change.



Ampliations

- MINMAP (pour information)
- ARMP (pour information)
- Conseil d'Administration (pour information) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- DM (pour information) ;
- DX.MVR (pour affichage) ;
- DG.M (pour archivage) ;
- Service du Courrier (pour affichage) ;
- Site internet ADC SA (www.adcsa.aero).